

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire Marie-Victorin

ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS est par la présente donné, que le mardi 24 août 2021, le conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin étudiera pour adoption le règlement suivant :

Règlement no 1-2021 : Règlement établissant les Règles de fonctionnement du conseil d'administration

Vous pouvez consulter ce projet de règlement sur notre site Internet à l'adresse : www.csmv.qc.ca (sous l'onglet Le CSS Marie-Victorin – Direction générale et services administratifs – Secrétariat général, des affaires corporatives et des communications – Avis publics – Projet de règlement 1-2021), ainsi qu'au siège social du Centre de services scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil lors des heures d'ouverture.

Pour toutes informations écrire à ca2020@csmv.qc.ca.

Avis donné à Longueuil, ce 23 juin 2021

M^e Maeva Ferrer Sterlin
Secrétaire générale